

Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin Appel de candidatures – 32^e édition – 2024

Veillez consulter le *Guide de mise en candidature* avant de remplir ce formulaire.

Ce volet vise à souligner l'apport remarquable d'un organisme, d'une municipalité ou d'un arrondissement qui a adopté de bonnes pratiques pour soutenir les bénévoles au sein de son organisation ou dans sa communauté.

L'analyse du comité de sélection est basée sur les renseignements contenus dans le formulaire seulement. Ces renseignements doivent être complets et précis, et n'occuper que les espaces prévus à cette fin.

Date limite pour soumettre une candidature : 19 mai 2023.

Section 1 – Renseignements généraux

Nom de l'organisme :	
Nom de la personne-ressource :	
Adresse (numéro, rue et ville) :	Code postal :
Téléphone (bureau) :	Poste :

Renseignements sur l'organisme ou la personne qui présente la candidature		
Nom de l'organisme ou de la personne :		
Nom de la personne-ressource (organisme) :		
Adresse (numéro, rue et ville) :	Code postal :	
Téléphone (bureau) :	Poste :	Téléphone (résidence) :

Section 2 – Critères d’appréciation de la candidature

DESCRIPTION DES MESURES ET DES MOYENS MIS EN ŒUVRE ENTRE LE 1^{er} JANVIER 2021 ET LE 31 DÉCEMBRE 2023

(Les actions liées à un projet qui s’est échelonné sur plus d’une année pourront être considérées.)

	Brève description des bonnes pratiques ¹ développées pour soutenir des bénévoles et des organismes dans le domaine du loisir et du sport, dans les champs suivants :	Période de réalisation des actions	Retombées sociales et économiques
Mesures de soutien au bénévolat au sein de l’organisation ou dans le milieu (Ex. : politique ou procédure de soutien au bénévolat; directives établies pour le bénévolat du personnel à l’intérieur et à l’extérieur de l’organisation; moyens visant à inciter au bénévolat et à l’engagement communautaire)			
Formation ou encadrement des bénévoles (Ex. : formation relative aux tâches à accomplir; information sur les types de milieux visés; possibilité de stages de formation avec soutien financier; appui des bénévoles par le personnel permanent; rencontres d’information avec les bénévoles sur les nouveautés et les orientations de l’organisation; production d’un journal interne; guide destiné aux bénévoles; évaluation du travail des bénévoles)			
Reconnaissance accordée aux bénévoles (Ex. : participation, avec des partenaires, à la reconnaissance des bénévoles; organisation de soirées, de galas ou d’une semaine des bénévoles; remise de certificats, de médailles, de lettres de reconnaissance ou de recommandation; promotion des activités de bénévolat; présentation de candidatures pour divers prix honorifiques; reconnaissance des acquis de l’expérience bénévole lors de l’embauche de personnel)			

¹ Les actions bénévoles réalisées par l’organisme ne sont pas des critères d’appréciation du soutien au bénévolat et ne seront pas considérées.

Section 2 – Critères d’appréciation de la candidature (Suite)

Donnez les principales raisons pour lesquelles la candidature de cet organisme, municipalité ou arrondissement devrait être retenue. Détaillez les bonnes pratiques et mesures développées pour le soutien de ses bénévoles et qui encouragent et favorisent le bénévolat au sein de l’organisme ou dans la communauté. (Ces renseignements pourraient être diffusés dans le programme souvenir.)

Section 3 – Attestation

Je certifie que l’organisme, la municipalité ou l’arrondissement dont je propose la candidature approuve cette présentation et que les renseignements donnés sont exacts.

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Nom de l’organisme, de la municipalité ou de l’arrondissement :	Date :

Pour soumettre cette candidature, suivez les instructions contenues dans le *Guide de mise en candidature 2024*, qui se trouve à l’adresse <https://www.quebec.ca/gouvernement/reconnaissance-prix/tourisme-loisirs/prix-dollard-morin>.